

Zurich, 15 octobre 2024

1291 La Fondation de Placement Suisse avec un bon résultat lors de la participation au Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)

1291 La Fondation de Placement Suisse obtient un bon résultat au GRESB 2024, le principal benchmark mondial de durabilité pour le secteur de l'immobilier.

Après une phase de test l'année précédente, 1291 La Fondation de Placement Suisse obtient dès la première année un résultat solide pour 2024 avec **3 étoiles GRESB sur 5**. Avec **80/100 points**, les **scores GRESB**, décisifs pour l'indice de référence, montrent une performance ESG établie qui sera encore renforcée dans les années à venir.

« Le résultat du GRESB montre que nous sommes sur la bonne voie en matière de gestion immobilière durable. Pour nos investisseurs, nous créons une valeur ajoutée à long terme grâce à une intégration ESG réussie », déclare le directeur général Dieter Marmet.

Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) valide et évalue de manière indépendante la performance ESG des produits de placement immobilier par rapport à un indice de référence mondial.

Interlocuteur

Dieter Marmet

Directeur général

1291 Die Schweizer Anlagestiftung

Feldeggstrasse 26

CH-8008 Zurich

T : +41 44 218 1291

info@1291ast.ch

www.1291ast.ch

1291 Die Schweizer Anlagestiftung

www.1291ast.ch

1291 Die Schweizer Anlagestiftung (1291 La Fondation de Placement Suisse) est une fondation de placement de droit suisse. Le groupe de placement « Immobilier Suisse » investit sur tout le territoire Suisse dans des biens immobiliers soigneusement sélectionnés à usage résidentielle ou commerciale, de bureaux, de services, de vente ou de commerces, même si la priorité étant clairement mis sur l'usage résidentiel avec une allocation cible d'au moins 60%. Le groupe de placement « Projets immobiliers durables Suisse », concentre ses investissements sur la constitution et l'extension d'un portefeuille immobilier diversifié et durable de projets de construction et de développement de projets avec une part d'habitation d'au moins 60% également. Tous les biens immobiliers du portefeuille doivent répondre à des exigences essentielles en matière de durabilité et apporter ainsi une contribution ESG à long terme. La fondation de placement est représentée au sein de la Conférence des administrateurs de fondations de placement (CAFP) et est surveillée par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens de la loi fédérale sur les services financiers (FIDLEG) ou de l'ordonnance sur les fondations de placement (ASV). Il ne constitue pas une offre ou une recommandation de souscription ou de vente d'instruments financiers ou services, mais est destiné uniquement à des fins d'information. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives qui sont soumises à des incertitudes et à des risques et qui peuvent changer. Le lecteur doit donc être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements réels futurs. Veuillez noter que la

1291

Die Schweizer Anlagestiftung

performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future. Toutes les déclarations prospectives sont fondées sur les données dont disposait la 1291 La Fondation de Placement Suisse au moment de la préparation de ce communiqué de presse. 1291 La Fondation de Placement Suisse n'est pas tenue de mettre à jour des déclarations prospectives contenues dans ce présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Les décisions d'achat ou de souscription de nouveaux parts dans les groupes de placement de la 1291 Fondation de Placement Suisse devraient être prises exclusivement sur la base des prospectus pertinents des groupes de placement (en Allemand), qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de la fondation de placement.

Ce communiqué de presse est destiné uniquement au territoire suisse.